

JURA

Édition de Lons, Champagnole et du Haut-Jura

JURA Handicap

Personnes âgées : des milliers de logements à adapter

La Capeb et Soliha se sont rapprochés sur le thème de l'adaptation des logements pour les personnes handicapées et âgées. Un panel d'aides permet de faire financer de nombreux travaux en fonction de son revenu pour transformer son logement. Les entreprises sont également formées.

C'est un enjeu de taille. Dans le Jura, seulement 2 % des logements sont adaptés aux personnes handicapées et âgées. Pourtant, il y a urgence. Dans trente ans, les plus de 65 ans seront 30 000 de plus, soit 86 000 dans le Jura, pour 252 000 habitants selon l'Insee. Et il faudra qu'ils puissent vivre le plus longtemps possible dans leurs logements.

« Nous avons des places permanentes et temporaires en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) bien sûr, mais le maintien à domicile est la priorité », rappelle Hélène Pélissard, présidente de Soliha Jura, une association départementale d'aide au logement pour les personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables.

Un objectif de 230 logements rénovés et adaptés en 2019

« Ce maintien à domicile est nécessaire pour des raisons d'autonomie. Les personnes âgées en gardent en étant chez elles. Et puis, pour des raisons financières, il est également



Salle de bain, monte-escalier, chauffage, domotique, éclairage... Les solutions pour adapter un logement sont nombreuses. Photo Progrès/Philippe TRIAS

préférable de rester chez soi. De nombreux retraités jurasiens ne roulent pas sur l'or. »

« Mais pour vivre longtemps chez soi, il faut un logement qui puisse permettre aux personnes à mobilité réduite de s'y mouvoir facilement, explique Claude Peclet, directeur de Soliha. Et souvent, il est nécessaire d'adapter la salle de bain, les escaliers... Cela permet aussi d'éviter les chutes à domicile, première cause de décès chez les personnes

âgées, et de faciliter le travail des aides à domicile. »

Les entreprises de la Capeb formées

Pour 2019, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge du logement, prévoit de rénover 30 000 logements en France.

Dans le Jura, l'objectif est de 230. Pour cela, tout un arsenal d'aides est disponible (voir ci-

dessous). Une quarantaine d'entreprises de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) ont reçu, elles, une formation pour obtenir les labels "handibat" et "silverbat", garants de la compétence des salariés dans la rénovation adaptée des logements.

« Tous ceux qui voient poindre la retraite ont intérêt à se pencher sur la question de l'accessibilité de leur logement. »

Renaud LAMBOLEZ

Jusqu'à 20 000 € d'aide à la rénovation

Le montant moyen des travaux d'adaptation des logements aux personnes handicapées ou âgées est de 7 600 €. Un panel d'aides est disponible. Elles permettent de financer jusqu'à 70 ou 80 % des chantiers pour une personne seule avec un revenu fiscal annuel de référence de 19 000 €. Le montant maximum des subventions s'élève à 20 000 €.

« C'est parfois traumatisant et perturbant pour des personnes âgées d'avoir des travaux chez eux, indique François Jouvanceau, le président de la Confédération artisan petite entreprise bâtiment (Capeb) du Jura. C'est pourquoi nous les accompagnons pour définir avec eux le programme le plus adapté, le coût, les aides auxquelles elles ont droit, etc. » Un accompagnement pour le montage des dossiers de demandes d'aides est aussi proposé.

Soliha : 03 84 86 19 10 ou contact@jura.soliha.fr.



Les cuisines aussi peuvent être adaptées aux personnes en fauteuil roulant. Photo Progrès/Virginie FOUNES

70

C'est le pourcentage des retraités propriétaires du Jura qui pourraient être éligibles aux aides à l'adaptation de leur logement.

PRATIQUE

La liste des entreprises de la Capeb qualifiées et labellisées pour des travaux d'adaptations est à retrouver sur le site www.leprogres.fr.